



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

Vendredi 11 octobre 2024

Salle municipale - Luceau

1. Présentation de la soirée par l'animateur Pierre BERICH

Ouverture de la soirée à 19h15

Présentation de l'Ordre du Jour :

1. Mot d'accueil et Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
2. Mot d'accueil du Maire de Luceau
3. Mot d'accueil du Président du SC Luceau
4. Allocution du Président du District, M. Frédéric DAVY
5. Indications et essai des boitiers
6. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2023 – Vote électronique
7. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024 – Vote électronique
8. Présentation du rapport moral 2023/2024 par le Secrétaire Général
9. Approbation du rapport moral 2023/2024 – Vote électronique
10. Présentation des comptes financiers de la saison 2023/2024 par le Trésorier
11. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes - Approbation des comptes – Vote électronique
12. Présentation du budget prévisionnel 2024/2025 par le Trésorier
13. Remise de récompenses
14. Vœu / Questions
15. Bilan technique par l'ETD
16. Intervention des invités
17. Clôture de l'Assemblée Générale

A. Mot d'accueil et ouverture de l'Assemblée Générale par le président du district

M. DAVY souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des clubs et des invités officiels. Il remercie le maire de Luceau, M. Jean-Michel CHIQUET pour l'accueil dans sa commune, ainsi que le club du SC LUCEAU pour l'organisation de la soirée.

M. DAVY déclare l'Assemblée Générale ouverte.



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>





B. Intervention de M. Jean-Michel CHIQUET, Maire de Luceau

M. CHIQUET, maire de Luceau est heureux d'accueillir les instances et les clubs sarthois dans sa commune, et remercie le District d'avoir choisi sa commune pour la tenue de son assemblée générale annuelle.

C. Intervention de M. Alexandre PELTIER - Président du SC LUCEAU

M. Alexandre PELTIER, remercie le district et l'ensemble des clubs de leur venue. Il présente son club à travers une vidéo.

D. Allocution de M. Frédéric DAVY – Président du District de la Sarthe

E. Représentativité de l'Assemblée

87 clubs présents sur 142 clubs soit 75,18 % de présence

689 voix représentées sur 881 soit 78,20 %

«En application de l'article 12 § 12.5.3 des Statuts du District, le QUORUM étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer ».

Clubs convoqués présents : A.C. AIGNE, F.C. ARCONNAY, J.S. ALLONNES, U.S. ARNAGE PONTLIEUE, U.S. AUBIGNE RACAN, S.C. BALLONNAIS, U.S. BOULOIRE, A.S. CHAHAINES MARCON, U.S. CHALLES-GRAND LUCÉ, ESP.S. CHAMPFLEUR, C.S. CHANGE, C. OM. CASTELORIEN, A.S. CLERMONT CREANS, U.S. CONLIE DOMFRONT, E.S. COUDRECIEUX, J.S. COULAINES, F.C. COULONGE, GR.SP. INTERCOMMUNAL DU SAOSNOIS, A.S. CURES, A.F.C. DANGEULOISE ESPOIRS ; EL.S. DISSAYEN, ECOMMOY F.C., A.S. ETIVAL LES LE MANS, FILLE SPORT, U.S. DES ALPES MANCELLES FOOTBALL, A.S. FYE, F.C. GESNES LE GANDELIN, U.S. GUECELARD, F.C. JOUE LA GUIERCHE, A.S. JUIGNE S/ SARTHE, F.C. LA BAZOGE, U.S. LA CHAPELLE D'ALIGNÉ, U.S. LA CHAPELLE ST REMY, VELO S. FERTOIS, R.C. FLECHOIS, LA SUZE ROEZÉ FOOTBALL CLUB, F.C. VAL DU LOIR, CERC.O. LAIGNE ST-GERVAIS, U.S. BREILLOISE, U.S. LUARTEISE, J.S. LUDOISE, GAZELEC S. DU MANS, C.S. DES CHEMINOTS DU MANS, ASPTT LE MANS, A.S. LE MANS VILLARET, U.S. DES GLONNIERES, UNION LE MANS SUD, FOOTBALL CLUB MAYOTTE, L'INTERNATIONALE DU MANS, A.S. DE LA POLICE DU MANS, LE MANS FC, LE MANS METROPOLE FUTSAL, LOMBRON SP., F.C. LOUPLANDE, C.A. LOUE, S.C. LUCEAU, U.S. VILLAINES-MALICORNE, S.A. MAMERTINS, U.S. MANSIGNE, LA VIGILANTE DE MAYET, A.S. MEZERAY, ASSOCIATION DES SUPPORTERS DE MONT SAINT JEAN, ESP.S. MONTFORT LE GESNOIS, A.S. MONTMIRAIL MELLERAY, A.S. MULSANNE – TELOCHE, LE MANS FOOTBALL CLUB, STE S. NOYEN S/ SARTHE, U.S. OIZE, AM.S. PARENNES, J.S. PARIGNE L'EVEQUE, LA FRANCAISE DE PONTVALLAIN, A.S. REQUEIL, ET. DE LA GERMINIERE, AV.S. RUAUDIN, AM.S. SARGEENNE, U.S. SAVIGNE L'EVEQUE, U.S. NAUTIQUE SPAY, F.C. ST CORNEILLE, F.C. SAINT GEORGES – PRUILLE, J.S. ARCEENNE, A.S. ST JEAN D'ASSE, ET.S. ST LONGIS, U.S. ST MARS LA BRIERE, U.S. ST OUEN ST BIEZ, A.S. ST PAVACE, F.C. ST SATURNIN LA MILESSÉ, ST VINCENT SP., STE JAMME SP., A.S.E. STE OSMANE, U.S. TENNIE ST SYMPHORIEN, SPORTING CLUB TRANGÉ CHAUFOUR DEGRÉ, S.C. TUFFE, U.S. VIBRAYSIENNE, ESP.S. YVRE L'EVEQUE, U.S. YVRE LE POLIN



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>





Clubs convoqués absents : BEAUMONT S.A., LA PATRIOTE BONNETABLE, A. S. BRETTE, A.S. CERANS FOULLETOURTE, AUVERS POILLÉ BRULON F.C., F. CHAMPAGNE SPORT, U.S. CHANTENAY VILLEDIEU, ESP.S. CHERRE, C.OMN. CORMES, ÉLAN SPORTIF DE CONNERRÉ, U.S. COULANS LA QUINTE, FOOTBALL CLUB DE DOLLON-THORIGNÉ, A.S. LE BAILLEUL – CROSMIERES, S.L. LA CHAPELLE DU BOIS, AM.S. LA CHAPELLE ST AUBIN, AMS DU CHEDOUET, A.S. LAMNAY, C.S. SABLONS GAZONFIER, A.S. CTE INTER ETS MUTUELLES DU MANS, U.S. SETRAM, S.C. MAROLLAIS, F.C. MARIGNE LAILLE, ENT.S. MONCEENNE, F.C. MOULINOIS, A.S. NEUVILLE /SARTHE, U.S. OISSEAU LE PETIT, C.S. PARCEEN, U.S. PRECIGNE, F.C. ROUEZ CRISSE, SABLE S/ SARTHE F.C., F.C. PAYS DE SILLE, C.S. SILLE LE PHILIPPE, J.S. SOLESMIENNE, ANILLE BRAYE FOOTBALL, AERO S.C. ST COSME EN VAIRAIS, U.S. SAINT DENIS D'ORQUES, E.S. ST GEORGES LE GAULTIER, U.S. GERVAISIENNE, A.S. ST PATERNE, TELOCHE F.C., KUSTO'FOOT, TORCE FOOTBALL CLUB, AM.S. VAAS, OLYMPIQUE VALLONNAIS, U.S. VION, J.S. VOLNAYSIIENNE.

F. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2023

Il est procédé à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2023 tenue à Sargé les le Mans qui a fait l'objet d'une parution sur le site du District le 6 octobre 2023.

⇒ **Sans observation et remarque particulière, le PV est adopté à la majorité des présents.**

G. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024

Il est procédé à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 28 juin 2024 tenue au Mans qui a fait l'objet d'une parution sur le site du District le 19 septembre 2024.

⇒ **Sans observation et remarque particulière, le PV est adopté à la majorité des présents.**

H. Rapport Moral 2023-2024 présenté par le Secrétaire Général – Stéphane MARANDEAU

M. Stéphane MARANDEAU, secrétaire général présente le rapport moral. Le rapport moral retrace l'activité du District dans toute la saison écoulée.

Le secrétaire réalise un bilan de chaque commission du District :

- **Commission d'Organisation des Compétitions Seniors**
- **Commission d'Organisation des Compétitions Jeunes**
- **Commission Féminines Seniors**
- **Commission Féminines Jeunes**
- **Commission du Football Animation**
- **Commission de l'Arbitrage**
- **Commission du Football Diversifié**



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>





- Commission de Discipline
- Cellule de Veille
- Commission des Terrains et Installations Sportives

Voir le rapport moral : [CONSULTER EN CLIQUANT ICI](#)

I. Approbation du rapport Moral de la saison 2023-2024

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

⇒ **Sans observation et remarque particulière, le rapport moral est validé à la majorité des présents.**

J. Rapport Financier – Saison 2023-2024 – Présenté par le Trésorier Général – Fabien POIRRIER

Propos liminaires.

Le Trésorier expose rapidement le bilan de la mandature 2020/2024, et informe l'Assemblée sur l'avancement du projet d'acquisition du siège social.

Compte-rendu financier de l'exercice 2023/2024 comptes arrêtés au 30 juin 2024.

Le Trésorier général du District de football de la Sarthe, Fabien POIRRIER présente les états financiers de l'exercice écoulé, arrêtés par la Commission des finances en date du 17 septembre 2024.

Le compte de résultat fait état d'un total des Produits s'élevant à 631 190 € et d'un total des Charges s'élevant à 590 655 €.

Compte tenu de l'ensemble de ces données détaillées et commentées par le Trésorier Général, il ressort un résultat positif de **+ 40 535 €**.

Le total du Bilan s'élève **513 152 €**.

Le Trésorier Général commente par ailleurs la situation de la trésorerie de l'association.

Rapport sur les comptes annuels et conventions réglementées du Commissaire aux comptes

Monsieur Luc ROLLAND de COMPTAFRANCE, étant excusé, Monsieur Dominique LEDOS, président délégué du district procède à la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Ce rapport certifie sans réserve que ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2023/2024, de la situation financière et du patrimoine du District de la Sarthe de Football au 30 juin 2024. Il explicite le fondement de son opinion et justifie ses appréciations.



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>





a. Approbation des états financiers 2023/2024

Conformément aux statuts du District, après lecture des rapports du Commissaire aux comptes, les comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

⇒ **Les comptes annuels 2023/2024 sont approuvés à la majorité des présents.**

b. Affectation du résultat de l'exercice 2023/2024

Le Trésorier Général propose l'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2024 s'élevant à **+ 40 535 €** au compte « report à nouveau ».

⇒ **L'affectation du compte de résultat proposée est validée par l'Assemblée à la majorité des présents**

K. Présentation du Budget prévisionnel 2024/2025 - Fabien POIRRIER – Trésorier Général

Le Trésorier Général présente le Budget prévisionnel 2024/2025 à l'assemblée générale et décrit les grandes hypothèses retenues pour établir celui-ci.

Le Budget présenté fait état de recettes prévisionnelles pour 620 000€ et de charges prévisionnelles de 611 000€.

Conformément aux statuts du District, ce Budget prévisionnel est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

⇒ **Le Budget prévisionnel 2024/2025 est approuvé à la majorité des présents.**

L. Concours avec notre partenaire Intersport Sablé / La Flèche

Nicolas CHENET, Team club Intersport Sablé-La Flèche expose son partenariat avec le district et l'ensemble des clubs du département. Il propose un tirage au sort réalisé en direct pour faire gagner des dotations en matériel aux clubs présents lors de l'AG.





M. Rapport technique 2023/2024

a) Vincent Garnier CTD – PPF → [CONSULTER EN CLIQUANT ICI](#)

- Evolution du cycle de structuration des clubs
- Schémas territoriaux du football
- Sections Sportives Scolaires
- Foot en milieu scolaire
- Formations professionnelles
- Parcours bénévole

b) Meddy CHAUVINEAU – CTD – DAP → [CONSULTER EN CLIQUANT ICI](#)

- Présentation du DAP = Développement & Animation des Pratiques
- Foot Animation
- LABEL Jeunes & Féminines

c) Florian FREMEAUX – Agent de développement → [CONSULTER EN CLIQUANT ICI](#)

- Intervention axée sur le Futsal
- PEF

M. Remise de récompenses PEF

Le RC FLECHOIS et le CO ST SATURNIN LA MILSSE sont récompensés pour leurs actions PEF mises en place au cours de la saison.

N. Etude des vœux

Modification de l'article 9 pour la Division 2 → [CONSULTER EN CLIQUANT ICI](#)

O. Intervention de Mme COHU Galiène, Conseillère Départementale de la Sarthe

P. Intervention de M. Guy COUSIN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de la Loire



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>





Q. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h30.

Le Secrétaire du District
Stéphane MARANDEAU

Le Président du District
Frédéric DAVY



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL

225 rue de Beaugé • 72000 Le Mans • Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr • <http://sarthe.fff.fr>

